



## ÉQUIPE DE COORDINATION

### POMMETTE

**JOANIE LAVIOLETTE**

Coordonnatrice du camp de jour

### MOKA

**JOANIE BEAULIEU**

Responsable des animateurs

### PRALINE

**ARIANE JOANNETTE LAFRANCE**

Responsable des accompagnateurs

### Contact

450 623-1072 poste 281



# HORAIRE DU CAMP

| HORAIRE     | ACTIVITÉ            |
|-------------|---------------------|
| 7 h à 9 h   | Service de garde    |
| 9 h         | Début du camp       |
| 12 h        | Dîner               |
| 13 h        | Suite des activités |
| 16 h à 18 h | Service de garde    |

Après 18 h, des frais de retard de 1 \$ par minute s'appliquent

# COMMUNICATIONS

Chaque vendredi, l'équipe de coordination envoie un courriel indiquant les activités spéciales à venir la semaine suivante, selon le groupe de l'enfant.

Aucune information ne sera distribuée de main à main.

**IMPORTANT :** Validez que vous recevez bien les courriels de Sport-Plus avant le début du camp, car c'est le moyen de communication principal en 2021.

# COVID-19



## **Voici les spécificités à connaître pour le camp 2021 :**

- Désinfection des mains obligatoire, plusieurs fois par jour
- Désinfection du matériel
- Nettoyage des salles de bain plusieurs fois par jour
- Aucune circulation des parents dans le parc

# CALENDRIER DE GROUPE

Les calendriers propres à chaque groupe seront publiés sur le site internet de la municipalité vers la mi-juin.

## **Vous y trouverez l'information suivante :**

- les dates des journées thématiques pour tout le camp;
- les dates des journées thématiques spécifiques aux groupes;
- le matériel spécial pour les journées thématiques;
- les dates de sorties (s'il y a lieu);
- les dates des sorties à la crèmerie.

# CARTES D'IDENTIFICATION

## **Chaque enfant a une carte à son nom**

Chaque personne autorisée à venir chercher l'enfant au camp de jour doit **OBLIGATOIREMENT** présenter la carte d'identification de l'enfant.

**IMPORTANT :** Les parents restent dans leur voiture. Un membre du personnel du camp appellera les enfants sur présentation des cartes d'identification (physique ou électronique).

# PLAGE D'OKA

**Le 16 août 2021**, une sortie gratuite à la plage d'Oka est prévue pour tous les enfants du camp de jour!

Départ à 9 h 30 et retour à 15 h.



# MATÉRIEL QUOTIDIEN

- Un sac à dos contenant :**
- Serviette de plage
  - Maillot de bain
  - Casquette ou chapeau
  - Crème ou écran solaire
  - Souliers fermés
  - Livre de lecture ou d'activités
  - Coffre à crayons (ciseaux, crayons de couleur, colle)
  - Bouteille d'eau (abreuvoirs accessibles pour remplissage seulement)

## Vêtements de rechange

Recommandés pour les jeunes de maternelle

## Une boîte à dîner contenant :

- Un « ice pack »
- Deux collations nutritives
- Un lunch froid

## Allergies

Noix et arachides interdites



# SORTIES À LA CARTE

## SI LA SITUATION LE PERMET.

Lors d'une journée de sortie, les enfants doivent arriver au camp aux heures habituelles et **OBLIGATOIREMENT** porter le chandail du camp de jour, vendu au coût de 20 \$, payable à l'inscription. Les enfants le recevront lors de la première semaine du camp.

En cas de pluie, la sortie pourrait être reportée ou annulée. Les parents en seront avisés le matin même. Le camp de jour demeure **OUVERT**; ceux qui ne sont pas inscrits aux sorties passent la journée normalement au parc.

La liste des sorties prévues ainsi que les frais associés se trouvent sur le site internet de la Municipalité.

# PISCINE DU VENDREDI

SI LA SITUATION LE PERMET, les enfants du camp iront, chaque vendredi, à la piscine municipale de Pointe-Calumet.

PRÉ-MATERNELLE ET MATERNELLE = 11 h 30 à 13 h 15 (retour au camp vers 13 h 30)

1<sup>ère</sup> À 6<sup>e</sup> ANNÉE = 13 h à 15 h 30 (retour vers 15 h 45)

Des gilets de sauvetage sont fournis gratuitement sur place. Si votre enfant en a besoin, il est important d'ajouter cette information à la fiche de votre enfant. De plus, les groupes de prématernelle, de maternelle et de 1<sup>ère</sup> année) se baigneront dans la section moins profonde.

# CRÉMERIE DU COIN



À une occasion durant l'été, chaque groupe aura l'occasion de faire un tour à la crèmerie Crème et Choco, à 2 minutes de marche du parc. Les dates sont indiquées dans les calendriers de groupes. Si vous souhaitez que votre enfant participe à cette sortie, celui-ci aura besoin de 5 \$, fourni par les parents, afin de choisir une gâterie.

# SORTIES À VÉLO

Les sorties à vélo se feront par groupe et seront inscrites sur le calendrier de groupe. Pour ces sorties, nous demandons aux parents d'apporter le vélo et le casque de l'enfant le matin même et de le récupérer à la fin de la journée. La destination de la randonnée vous sera communiquée à l'avance.



# CODE DE VIE

## Règlements à suivre

- Je me conforme aux consignes des animateurs et de l'équipe de coordination
- Je respecte toutes les personnes qui fréquentent le camp (enfants, parents, animateurs, équipe de coordination)
- J'utilise un bon langage
- Je respecte les lieux et le matériel du camp
- Je respecte l'environnement, je jette mes déchets dans les endroits appropriés (compost, recyclage, etc.)
- Je ne commet aucune violence (verbale ou physique)
- Je laisse mes effets personnels à la maison (iPad, bijoux, argent...)

## Pour ma propre sécurité

- Je reste en tout temps à l'intérieur du parc
- Je respecte les mesures de distanciation
- Je lave mes mains souvent
- Je garde toujours mes souliers dans mes pieds, sauf dans les jeux d'eau
- Je bois beaucoup d'eau et je n'oublie pas ma bouteille
- Je ne grimpe pas dans les arbres ni dans les estrades

## Attention

Selon la gravité de la situation et de la répétition des manquements au code de vie, les mesures suivantes seront appliquées :



## 1 Avertissement

L'enfant reçoit un avertissement verbal de son animateur. L'enfant pourrait être temporairement retiré des activités. Après quelques avertissements verbaux, le parent sera avisé. L'enfant sera rencontré par l'équipe de coordination.

## 2 Avertissement écrit

L'enfant a un avertissement écrit qui devra être signé par le parent. Après le troisième avertissement écrit, l'équipe de coordination du camp et l'animateur rencontre les parents et l'enfant, afin de trouver des solutions.

## 3 Suspension

Si aucun changement ne survient auprès du jeune, l'enfant sera suspendu pour deux jours. Les parents seront avisés qu'une récidive conduira à l'expulsion.

## 4 Expulsion

L'enfant se verra expulser et ne pourra pas réintégrer le camp de jour dans la présente saison.

**SELON LA GRAVITÉ DU GESTE REPROCHÉ, IL SE POURRAIT QU'UNE DE CES ÉTAPES SOIT SAUTÉE.**